



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an mil neuf cent ~~soixante~~ ^{quatre vingt treize} le 06 septembre à 20H
le Conseil municipal de la Commune de BRENNILIS
dûment convoqué, s'est réuni en session / ordinaire, à la Mairie, sous
la présidence de M^r Olivier HERRY Maire.

OBJET : Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil municipal : 01.09.93

Modification des statuts

de la communauté du

PRÉSENTS : MM. Tous les conseillers municipaux à l'exception
de :

"YEUN-ELEZ"

ABSENTS : MM. André ECORCHARD. Yves CORRE. Jean MENEZ.
L. DORVAL. M. REEB.

M. Jean MIOSSEC

a été élu secrétaire.

*Par délibération en date du 09 juillet 1993, le Conseil Municipal avait adopté à l'unanimité les statuts de la communauté des communes du "Yeun-Elez".
Par délibération du 23 juillet 1993, le Conseil Municipal de SAINT-RIVOAL a décidé d'adhérer à la communauté des communes du "Yeun-Elez", sous réserve que toutes les communes adhérentes ajoutent à l'article 8 la phrase suivante :
" La communauté revendique que la population prise en compte dans le calcul des différentes ressources, notamment la taxe professionnelle des établissements publics exceptionnels, soit celle de la communauté".*

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide également d'apporter cette modification à l'article 8 des statuts.

Fait à Brennilis, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,


O. HERRY.

